



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE



Appel à Projets « Innovation » 2025 - 2026

Projet Thématique Long (PTL) Transition, Gouvernance, Société

Présentation

→ La Gouvernance :

Responsable du PTL Transition Gouvernance Société :

Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP
jordane.arlettaz@umontpellier.fr

Comité de pilotage pluridisciplinaire et translaboratoires :

Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP
jordane.arlettaz@umontpellier.fr

Sylvain Ferez, Maître de Conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, Université de Montpellier, SANTESIH sylvain.ferez@umontpellier.fr

Brice Magdalou, Professeur d'économie, Université de Montpellier, CEE-M
brice.magdalou@umontpellier.fr

Laura Michel, Maîtresse de Conférences en science politique, Université de Montpellier, CEPPEL laura.michel@umontpellier.fr

Gestionnaire administrative, Chargée de projet PTL, Pôle Soc (sciences sociales) : Julie Court julie.court@umontpellier.fr

→ Le PTL :

Le Projet Thématique Long (PTL) *Transition, Gouvernance, Société* a pour vocation de soutenir le développement d'actions scientifiques pluridisciplinaires initiées par les laboratoires de



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE



recherche rattachés au Pôle SOC (sciences sociales) de l'Université de Montpellier (UM). Il se déploiera du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029 et dispose, sur ces cinq années, d'un budget total de 950.000 euros.

Cette enveloppe globale est ventilée selon une répartition annuelle permettant une progression du soutien financier apporté par le PTL et définie de la manière suivante : un budget annuel de 150.000 euros pour les trois premières années (2025, 2026 et 2027) puis un budget annuel de 250.000 euros pour les deux dernières années (2028 et 2029). Cette progression budgétaire s'inscrit en cohérence avec les objectifs poursuivis par le PTL *Transition, Gouvernance et Société* qui entend permettre l'émergence de nouvelles énergies collectives et soutenir des projets structurants s'inscrivant dans le temps long.

Le PTL *Transition, Gouvernance, Société* est scientifiquement structuré autour de trois axes thématiques et deux axes transversaux. Les réponses aux appels à projet doivent s'inscrire dans au moins un de ces cinq axes.

→ Objectifs et fonctionnement :

L'appel à projets « Innovation » (AAP « Innovation ») 2025 - 2026 entend financer des projets ayant pour objectif d'impulser une synergie pluridisciplinaire entre les laboratoires du Pôle Sciences sociales autour des cinq axes définis dans le cadre du Projet Thématique Long (PTL).

Le financement par projet ne pourra dépasser 5.000 euros pour l'année 2025 et 5.000 euros pour l'année 2026 ; le PTL fonctionnant selon une logique de pluri-annualité, les projets soumis à l'appel 2025-2026 pourront donc couvrir les deux années 2025 et 2026 et bénéficier ainsi d'un soutien financier de 10.000 euros (5.000 euros pour l'année 2025, 5.000 euros pour l'année 2026 avec reconduction des crédits 2025 restants, sur le budget 2026. Attention : les budgets de 2026 ne seront pas reportables en 2027).

Toutes les dépenses devront être engagées exclusivement pour le projet sélectionné, dans le respect du cadrage administratif de l'UM. Seules les dépenses hors équipement seront éligibles (l'acquisition de matériel informatique ne sera pas acceptée).

→ Critères d'éligibilité :

Les réponses à l'appel à projets 2025-2026 doivent respecter les trois critères d'éligibilité ci-dessous, définis par le Comité de pilotage et appréciés par le Comité d'évaluation :



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE



- Le/la porteur.se de projet doit être membre d'un laboratoire de recherche relevant du Pôle SOC (sciences sociales de l'Université de Montpellier).
- Le projet doit associer un.e ou plusieurs enseignant.e.s-chercheur.se.s ou chercheur.se.s issus d'un autre laboratoire de recherche relevant du Pôle SOC (sciences sociales de l'Université de Montpellier).
- Le projet doit s'inscrire dans un ou plusieurs des cinq axes scientifiques définis au sein du PTL *Transition, Gouvernance, Société*.

→ **Attendus :**

Les réponses à cet appel à projets pour 2025-2026 seront évaluées en lien avec les attendus ci-dessous. Seront valorisés les projets :

- développant une approche pluridisciplinaire (éducation, gestion, économique, droit, science politique)
- répondant à l'objectif d'impulser et d'initier des collaborations à vocation pérenne et structurante entre différents laboratoires de recherche.

→ **L'évaluation :**

L'évaluation des projets sera réalisée par un Comité d'évaluation pluridisciplinaire et paritaire composé :

- *des membres du Comité de pilotage du PTL :*
 - Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP.
 - Sylvain Ferez, Maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, Université de Montpellier, SANTESIH.
 - Brice Magdalou, Professeur d'économie, Université de Montpellier, CEE-M.
 - Laura Michel, Maîtresse de Conférences en science politique, Université de Montpellier, CEPEL.
- *de membres extérieurs à l'Université de Montpellier :*
 - Caitriona Carter, Directrice de Recherche en science politique, INRAE, Bordeaux.



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE



- Carolina Cerda-Guzmann, Maitresse de conférences en droit public, Université de Bordeaux.
- Mireille Chiroleu Assouline, Professeure d'économie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Xavier Dupré de Boulois, Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Marthe Fatin-Rouge Stéfanini, Directrice de Recherches en droit public au CNRS, Aix-Marseille Université.
- Jérôme Ferret, Maître de Conférences en sociologie, Université Toulouse Capitole.
- Alice Mazeaud, Maîtresse de Conférences en science politique, Université de la Rochelle.
- Sébastien Milleville, Maître de Conférences en droit privé, Université Grenoble Alpes.
- Irène Pereira, Professeure en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Rouen Normandie.
- Aude Pommeret, Professeure d'économie, Université Savoie Mont Blanc.
- Bruno Vilalba, Professeur en science politique, Agroparitech.

→ Suivi :

Les porteur.se.s de projets ayant bénéficié d'un soutien financier du PTL devront, lors d'une journée annuelle de restitution, présenter un compte-rendu synthétique portant sur les engagements budgétaires et résumant les actions réalisées comme les perspectives envisagées.

→ Calendrier :

La date limite de dépôt des réponses à l'AAP « Innovation » est fixée au **vendredi 16 mai 2025, 17h.**

Les résultats de l'AAP seront diffusés le vendredi 13 juin 2025.